



Manifestations au Maroc après la mort de deux personnes travaillant dans une mine désaffectée

Par [Alex Lantier](#)

Mondialisation.ca, 03 janvier 2018

[wsws.org](#) 30 décembre 2017

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

Une grève générale a paralysé la ville de Jerada vendredi, dans l'est du Maroc, après que deux hommes sont morts dans un accident dans une mine de charbon abandonnée. Houcine et Jedouane Daioui, âgés de 30 et 23 ans, étaient deux des milliers de chômeurs à Jerada qui sont contraints par la pauvreté et le manque d'emplois de risquer leur vie chaque jour, extrayant du charbon pour leur propre compte dans des conditions dangereuses pour une bouchée de pain. Les deux étaient mariés ; Houcine laisse derrière lui deux enfants et Jedouane un.



En 2011, des manifestations avaient éclaté dans l'ancien bassin minier de phosphate au sud de la Tunisie qui ont finalement conduit à des luttes révolutionnaires qui ont fait tomber le président Zine El Abedine Ben Ali. Six ans plus tard, l'élite dirigeante en Afrique du Nord et ses alliés impérialistes en Amérique et en Europe se sont révélés incapables de résoudre les problèmes qui ont provoqué le soulèvement tunisien et la mobilisation révolutionnaire de la classe ouvrière en Égypte qui a suivi.

Houcine, Jedouane et leur frère survivant, Abderrazak, 22 ans, étaient partis ensemble le 22

décembre pour ramasser du charbon et le vendre aux commerçants locaux. Abderrazak, qui était avec ses deux frères quand ils ont été tués, a raconté l'histoire de leurs morts.

« Nous sommes descendus à 85 mètres sous terre », a-t-il déclaré à l'AFP. « Houcine et Jedouane étaient juste au-dessous moi. L'un d'eux creusait horizontalement et a touché une source d'eau. Nous étions complètement inondés. Je me suis accroché très fort à la corde et j'ai réussi à remonter à la surface. » Tragiquement, ses deux frères ne l'ont pas pu.

Abderrazak a ajouté qu'après la mort de ses deux frères, il sera seul à assumer financièrement le soutien de son père âgé de 80 ans, un ancien mineur, avec ses six frères, sa femme et sa fille. Abderrazak a déclaré que la pauvreté et le manque d'emplois et d'avenir à Jerada, qui forcent des milliers à grappiller du charbon dans des mines désaffectées, étaient à blâmer pour la mort de ses deux frères.

« Il n'y a pas d'autre solution, il n'y a pas de travail. C'est pourquoi je risque ma vie. Je gagne entre 100 et 150 dirhams [de 8,97 € à 13,46 €] par jour. » Il a ajouté qu'il descendait dans des mines abandonnées pour chercher du charbon « depuis trois ou quatre ans ».

Pendant la déréglementation des marchés de l'électricité au Maroc dans les années 1990, les autorités ont fermé la mine de charbon de Jerada, le lien vital économique de la ville, employant 9000 de ses 60 000 habitants. La population de Jerada est tombée depuis lors à 43 000 habitants, à mesure que des milliers sont partis pour trouver du travail ailleurs. Les autorités marocaines ont affirmé que la mine n'était pas rentable. En pratique, ils se sont lavés les mains de toute tentative d'assurer la sécurité des travailleurs dans la mine, qui continuait à fonctionner officieusement, à des prix fixés par des commerçants privés liés à des entreprises énergétiques multinationales opérant dans la région.

« Ainsi, l'argent du charbon va dans les poches des entreprises étrangères, laissant les jeunes risquer leur vie dans des mines clandestines », a déclaré un habitant de Jerada au journal marocain *La Dépêche*. Ces sociétés comprennent les sociétés françaises GDF-Suez et Lafarge, JLEC, l'opérateur d'électricité d'Abu Dhabi aux Émirats Arabes Unis dont les activités au Maroc sont liées à la banque Société Générale et à plusieurs entreprises chinoises dont Sepco III.

Les mines clandestines de Jerada sont appelées les « mines de la mort », en raison du flux constant d'accidents évitables qui tuent ceux qui sont contraints d'y travailler. « Les accidents mortels sont fréquents », a déclaré Abderrazak, ajoutant qu'il a vu mourir maintenant son « oncle et deux jeunes hommes de la famille ».

Après l'accident, les autorités marocaines ont agi avec un mépris non dissimulé pour la population active de Jerada. Les unités de protection civile qui sont arrivées sur les lieux ont refusé d'aider à trouver les corps, disant que la mine était trop dangereuse et qu'ils refusaient même d'y entrer.

Les résidents de Jerada ont dû organiser eux-mêmes la recherche des corps à l'intérieur de la mine. Une fois qu'ils les ont trouvés, ils ont demandé que les autorités garantissent des pensions de retraite pour les épouses et les enfants de Houcine et de Jedouane avant l'enterrement des deux hommes. Cette demande a été refusée.

Au lieu de cela, les autorités ont tenté secrètement d'enterrer les deux corps dans la nuit du 23 décembre, sans en informer la famille Daioui. « Quelqu'un du quartier a alerté la famille

après avoir vu que deux tombes étaient creusées dans le cimetière, juste en face de la morgue », a déclaré Ahmed Bousmaha, de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH).

Le 24 Décembre, la majeure partie de la ville s'est mobilisée lors d'une [manifestation](#) en présence de dizaines de milliers de personnes. Les manifestants ont scandé des slogans non seulement sur la mort des mineurs, mais sur les prix inabordables de l'électricité et de l'eau qui ont conduit les autorités à fermer des services publics dans la région, et pour exiger des emplois et un développement industriel dans la région.

Cette nuit-là, des détachements de police fortement renforcés ont attaqué des jeunes qui montaient la garde du cimetière de Jerada contre toute nouvelle tentative des autorités d'enterrer illégalement les deux frères Dairoui.

Le gouvernement central marocain a fait fi des demandes des manifestants. Interrogé sur Jerada le 25 décembre, le Premier ministre Saâd Eddine El Othmani a déclaré qu'une enquête judiciaire était en cours et qu'il refusait tout commentaire avant que cette dernière ait rendu une décision. Il a ajouté qu'il « rencontrerait des parlementaires de la région de l'Est pour discuter de cette tragédie qui a coûté la vie à certains de nos citoyens ».

Le ministre de l'énergie et des mines, Aziz Rebbah, a exprimé l'espoir de construire une centrale électrique au charbon près de Jerada, qui pourrait employer 500 personnes ; en partenariat avec la société chinoise Qingdao Huafengweiye Electric Engineering Technology Co. Ce serait toutefois une goutte d'eau dans l'océan : les statistiques officielles au Maroc montrent que dans les zones rurales, la moitié de la population de plus de 15 ans qui travaillait auparavant est maintenant au chômage.

La tragédie de Jerada souligne l'absence de perspectives et le caractère criminel non seulement de la monarchie marocaine, un larbin de longue date des puissances impérialistes, mais de tout l'ordre capitaliste international. Les efforts conjugués des capitaux européens, chinois et arabes sont incapables de fournir des emplois décents aux travailleurs nord-africains. Ils sont abandonnés au chômage et peuvent périr dans des lieux de travail clandestins comme les « mines de la mort » de Jerada.

La leçon centrale de ces événements, comme celle des soulèvements tunisiens et égyptiens de 2011, est que la seule voie à suivre est une lutte révolutionnaire internationale de la classe ouvrière qui entreprend consciemment d'exproprier la classe capitaliste, de prendre le pouvoir de l'État et gérer la vie économique sur la base du besoin social. En cela, la construction d'une direction révolutionnaire internationale dans la classe ouvrière est la principale question stratégique. C'est parce que cela a manqué que le vieux régime de Ben Ali et le régime militaire égyptien ont pu reprendre le pouvoir et aider à imposer une exploitation redoublée aux travailleurs de la région.

Cependant, du fait qu'aucun des problèmes qui ont provoqué le soulèvement tunisien n'a été résolu, les tensions entre les classes sociales à travers le Maghreb ont atteint des niveaux explosifs. L'année dernière, des manifestations de masse contre le chômage ont encore éclaté en Tunisie.

Les autorités marocaines font déjà face à des vagues de protestations dans la région voisine du Rif, après que la police a écrasé le vendeur de poisson [Mouhcine Fikri](#) l'année dernière dans le compacteur d'un camion à ordures où elle avait jeté une prise d'espadons

prétendument achetée illégalement. Les manifestations contre le meurtre de Fikri par la police se sont propagées dans les principales villes du pays, notamment à Casablanca, Rabat, Agadir et Marrakech. Maintenant, les manifestations se poursuivent à Jerada et dans les environs.

Alex Lantier

Article paru en anglais, WSWWS, le 30 décembre 2017

Source de la photo : [Le matin d'Algérie](#)

La source originale de cet article est [wsws.org](#)

Copyright © [Alex Lantier](#), [wsws.org](#), 2018

Articles Par : [Alex Lantier](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca